

Questions orales

Pour ce qui en particulier se passe sur une base du ministère de la Défense nationale, nous avons maintes fois déclaré à la Chambre qu'il ne s'agissait pas d'un programme de substitution d'emplois. Dans le cas qui nous occupe, le ministre de la Défense nationale a fait savoir que les employés en question avaient de toute façon été engagés en vertu de contrats d'une durée limitée. S'il y avait des cas de double emploi, nous les examinerions. C'est d'ailleurs ce que nous sommes en train de vérifier de concert avec le ministre de la Défense nationale, mais nous n'avons encore pu trouver aucun cas de ce genre.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

ON DEMANDE DES INCITATIONS FISCALES VISANT À CRÉER DES EMPLOIS

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, d'après la règle empirique utilisée par l'administration pour calculer le nombre d'emplois à temps complet fournis par les projets à fort coefficient de capital, il y a un emploi de créé par tranche de \$100,000 dépensés. Les autres projets, à faible coefficient de capital mais à emplois temporaires, coûtent moins cher, bien sûr, mais, de façon générale, ils sont improductifs.

J'ai une question à poser au ministre d'État chargé des Petites entreprises. Comme les petites entreprises sont potentiellement les principaux et les plus productifs fournisseurs d'emplois au Canada et qu'elles ne peuvent profiter de tous ces beaux projets si coûteux d'emplois temporaires, le ministre voudrait-il envisager d'adopter ou d'appuyer des incitations fiscales à l'emploi en contrepartie des primes d'assurance-chômage, pour rendre plus facile et plus générale l'embauche des petites entreprises, ce qui créerait des emplois, et surtout des emplois productifs?

L'hon. William Rompkey (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, nous sommes toujours disposés à envisager d'autres initiatives susceptibles d'aider les petites entreprises, mais il faut signaler au député que le récent budget du ministre des Finances est nettement axé sur elles. Il est bien évident que le ministre a écouté les petits chefs d'entreprises et qu'il a réagi à leurs besoins d'une façon extrêmement favorable. Je tiens à l'en féliciter.

Quand j'examine les dispositions de report et de rétroaction des pertes en capital ainsi que les incitations à la recherche et au développement, quand je vois les investissements consentis d'un bout à l'autre du pays qui vont donner beaucoup de travail aux petits entrepreneurs, quand je vois les décisions de logement qui vont faire la même chose, il y a partout des initiatives pour les petits hommes d'affaires. Bien sûr, si le député ne veut pas me croire, il n'a qu'à écouter les porte-parole des petites entreprises. Ils ne disent pas autre chose, je pense.

* * *

L'IMMIGRATION

LA SITUATION DES IMMIGRANTS ILLÉGAUX

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Selon la presse, le ministre aurait dit, au cours de

l'assemblée annuelle de la Calgary Immigrant Aid Society, qu'on n'accorderait certainement pas l'amnistie aux immigrants illégaux. Est-ce bien vrai? Le ministre a-t-il pris une décision à cet égard?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme le député le sait, nous sommes actuellement en train de revoir toute la question de l'immigration illégale. J'ai signalé, lors de l'assemblée à Calgary, que l'amnistie générale n'était pas une solution, car elle ne ferait que perpétuer le problème, suscitant la venue d'autres immigrants illégaux. Je tiendrai la Chambre au courant, madame le Président, et j'entends déposer le rapport de l'étude spéciale au comité du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration à la fin de juin, au moment où nous présenterons nos recommandations pour résoudre le problème de l'immigration illégale.

* * *

L'ÉNERGIE

LES ENCOURAGEMENTS AUX PROJETS D'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui doit savoir que l'exploitation des sables bitumineux crée des milliers d'emplois dans presque tous les secteurs de l'économie canadienne, surtout dans les provinces centrales. Il sait sans doute également que si l'on avait conclu avec Alsands ou Shell le même marché qu'avec BP au lac Wolf, le projet Alsands serait en cours à l'heure actuelle. Dans le but de créer des emplois et de redonner du travail aux Canadiens, le ministre est-il en négociations, à l'heure actuelle, avec les compagnies Shell ou Syncrude pour voir s'il est possible de leur offrir les mêmes conditions pour qu'elles exploitent les sables bitumineux, comme au lac Wolf?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, nous sommes en train de discuter à l'heure actuelle de certains projets avec diverses compagnies pétrolières dont je ne puis divulguer le nom. Bien entendu, le problème qui se pose, c'est notamment que bon nombre de projets, par le passé, reposaient sur un prix international toujours croissant du pétrole. Or, aujourd'hui, le prix a diminué, de sorte que l'économie de ces projets n'est plus la même qu'il y a deux ans.

La plupart des problèmes qui se posent ne sont donc pas dus aux propositions fiscales que nous avons formulées. Le projet du lac Wolf a été accepté il n'y a pas très longtemps. Le gouvernement fédéral a accordé des stimulants fiscaux et l'Alberta a consenti des réductions de redevances. La difficulté n'est donc pas là, mais tient plutôt au prix international du pétrole, qui n'augmente pas, bien au contraire.

L'OFFRE DU GOUVERNEMENT

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, le ministre va-t-il dire qu'il offre le même marché aux autres sociétés pétrolières pour qu'elles exploitent les sables bitumineux dans les mêmes conditions que BP et Petro-Canada?